

Compte rendu de la réunion technique ENC SSR 17 février 2011

Présents:

DGOS:

Fédérations: FHF: Gaëlle Le Bayon,

UGECAM: Pierre Jean Benezet, Pierre Celton

CSSR-FHP: Franck Lebon, Eric Noël

FEHAP: Jean Noël Attard, Laetitia Ducoudré, Céline Moreau

Croix rouge: Robert Klein, Fatima Oudghiri Caroline Germain (R1), Dominique Osselin (R4)

ATIH: Juliette Berthe, Housseyni Holla, Clara Hurand, Frédéric Quichon.

Présentation ATIH

1. Point sur les SSII.

L'ATIH signale que les difficultés rencontrées par les établissements participant à l'ENC SSR avec leurs SSII ont eu pour conséquence un suivi moins exhaustif des charges et des unités d'œuvres au séjour. Toutefois, ces problèmes n'ont pas provoqué de situations de blocage conduisant un établissement à abandonner l'étude.

La FHP ajoute que les SSII ont dû revoir en cours d'exercice leur logiciel pour l'ENC puisque les minutes des intervenants de RR avait disparu dans le PSMI en 2009. La croix rouge souligne les difficultés avec les SSII notamment pour le suivi des médicaments.

L'ATIH propose qu'à chaque début de campagne se pose la question sur l'opportunité d'une réunion entre l'ATIH et les SSII.

2. Repérage des médicaments délivrés dans le cadre des maladies intercurrentes.

L'ATIH propose aux fédérations de s'assurer que la liste des médicaments traceurs comporte tous les codes UCD des médicaments délivrés pour les maladies intercurrentes. L'ATIH se charge de mettre à jour la liste des médicaments traceurs se trouvant sur le site de l'ATIH (http://www.atih.sante.fr/openfile.php?id=3245) en rajoutant les codes UCD remontés par les fédérations.

3. Ecart entre journées PMSI et journée administratives

Proposition de l'ATIH:

L'ATIH constate dans les remontées ENC SSR 2009 des écarts de comptage entre les journées PMSI (retraitées par année civile) et les journées administratives. Ces écarts sont parfois importants.

L'objectif de l'ENC étant de valoriser les séquences PMSI et les règles de comptage de ces journées étant clairement décrite en page 10 du BO « guide méthodologique de production des informations relatives à l'activité médicale et sa facturation en soins de suite et de réadaptation N°2010/2 bis », L'ATIH propose d'utiliser le nombre total de journée de présence PMSI de la SAC (hors journées N-1 et N+1).

Les fédérations transmettront leurs avis sur cette modification de la méthodologie à l'ATIH à réception de ce compte rendu¹.

Tour de table :

La FHP souhaite connaître la date de la mise à disposition des premiers résultats de l'ENC. M.HOLLA propose de présenter les réflexions de l'ATIH dans la construction des référentiels lors de la prochaine réunion du comité technique.

La FHP exprime son inquiétude sur la prise en compte de l'EVC dans le modèle.

Pour l'ATIH, les établissements ont eu la liberté de créer une SAC dédié à l'EVC. Les particularités liées au coût de l'EVC devraient donc être disponible.

La FEHAP signale la difficulté qu'ont les établissements pour distinguer la quote-part du temps de travail des infirmiers consacrée à des activités de rééducation et des activités de soins dans les SAC.

La FHP considère que le travail de supervision de la société EXCO a été satisfaisant. Toutefois, les établissements regrettent un délai trop important entre la transmission de leurs données sur la plateforme et l'envoi par EXCO des anomalies constatées.

La Croix rouge juge qu'EXCO a été réactif et compétent lors de cette campagne.

La FHP demande comment l'activité COMETE est prise en compte dans la méthodologie ENC SSR.

L'ATIH propose de rédiger une note sur ce sujet.

La FHP demande comment a été pris en compte le changement de règle de recueil des actes CdARR en 2010 (certains actes CdARR ne devront être recueillis qu'une fois par séjour) dans l'ENC SSR.

L'ATIH a demandé aux établissements de cumuler les minutes du séjour sur l'acte CdARR ne devant être recueilli qu'une seule fois par séjour.

La FHP souhaite revoir les règles d'affectation des dépenses de logistique sur certains plateaux. Ce point sera abordé lors de la réunion inter-champs. Chaque fédération devra communiquer à l'ATIH les activités éligibles à ce traitement spécifique.

Prochaine réunion du comité technique ENC SSR : mercredi 30 juin 2011 14h-17h à l'ATIH Paris

¹ La FHP a transmis sa position à l'ATIH et est favorable à cette proposition